

# Les programmes classe de première - enseignements de spécialité

Biologie et physiopathologie humaines

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59090](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59090)

Sciences et techniques sanitaires et sociales:

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59088](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59088)

Les programmes de la classe de première et de terminale s'organisent autour de quatre pôles articulés entre eux :

- **le pôle « État de santé et de bien-être social d'une population »** permet d'introduire les concepts et d'étudier les déterminants pour caractériser la santé d'une population, dans une approche de territoire national ou local, intégrant les aspects socio-économiques, culturels, etc., et pouvant ouvrir la réflexion aux niveaux européen et mondial ;
- **le pôle « Protection sociale »** permet d'introduire les fondements du système de protection sociale français. L'étude de la prise en charge du risque maladie en tant qu'exemple de dispositif de protection sociale permet d'en dégager les principes fondamentaux. La participation de la protection sociale à la cohésion sociale et l'importance de l'assurance maladie pour la santé des populations sont mises en évidence ;
- **le pôle « Politiques et dispositifs de santé publique et d'action sociale »** explique la construction de la politique sanitaire et sociale en tant que réponse aux attentes et besoins des populations. Il identifie les dispositifs, les structures qui rendent opérationnels les choix politiques et situe la place et le rôle des principaux acteurs. Les deux axes, santé publique ou action sociale, obéissent à la même construction. Au sein de ce pôle, la place centrale de la protection sociale dans la lutte contre les inégalités est mise en évidence.
- **le pôle « Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social »** accompagne de manière transversale les trois pôles précédents et constitue le champ d'apprentissage des méthodes et des outils mis en œuvre pour analyser et évaluer l'état de santé et de bien-être d'une population, pour assurer le fonctionnement des dispositifs et des institutions dans le cadre de projets.

Les programmes doivent être abordés dans une approche dynamique qui s'inscrit dans les évolutions sociologiques, culturelles, économiques de la société. L'organisation permet, au cours des deux années, le renforcement des concepts, les transpositions de méthodes, d'outils et la construction d'une réflexion argumentée sur les problèmes sanitaires et sociaux. C'est davantage l'analyse, la synthèse qui sont privilégiées, plutôt que l'exhaustivité des connaissances.